



## FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2018-2019

NOM : ..... PRENOM : .....  
 Date de naissance : ..... Classe (pour les enfants/ados) : .....  
 ADRESSE : .....  
 Personne à joindre en cas d'urgence : .....  
 Fixe : ..... Portable : .....  
 Mail : .....@.....  
 Accident grave ou maladie à signaler : .....

### COURS CHOISIS :

EVEIL  INITIATION  JAZZ  CLASSIQUE  POINTES  ASSOUPPLISSEMENTS  HIP-HOP  CONTEMPORAIN

### REGLEMENT ANNUEL des cours au moment de l' inscription :

1. 10 € (frais d' inscription)
2. COURS : Possibilité de paiement en 3 fois (encaissables en septembre- janvier- avril),  
6 fois (encaissables en septembre-novembre-janvier-mars-mai-juillet) ou 9 fois encaissables chaque mois.

Cours/ Nombre de cours	1/semaine	2 / semaine	3 /semaine	Cours Illimités
<b>EVEIL-INITIATION ASSOUPPLISSEMENTS</b>	1x 264€ <input type="checkbox"/> 3x88,00 € <input type="checkbox"/> 6x44€ <input type="checkbox"/> 6x29€+3x30€ <input type="checkbox"/>	-	-	-
<b>JAZZ –CLASSIQUE -HIP-HOP ENFANTS</b>	1x288€ <input type="checkbox"/> 3x96€ <input type="checkbox"/> 6x48€ <input type="checkbox"/> 9x32€ <input type="checkbox"/>	1x435€ <input type="checkbox"/> 3x145€ <input type="checkbox"/> 6x72,50€ <input type="checkbox"/> 6x48€+3x49€ <input type="checkbox"/>	1x504€ <input type="checkbox"/> 3x168 € <input type="checkbox"/> 6x84€ <input type="checkbox"/> 9x56€ <input type="checkbox"/>	1x564€ <input type="checkbox"/> 3x188€ <input type="checkbox"/> 6x94€ <input type="checkbox"/> 6x63€+ 3x62€ <input type="checkbox"/>
<b>JAZZ-CLASSIQUE-HIP-HOP -CONTEMPORAIN ADOS / ADULTES</b>	1x294€ <input type="checkbox"/> 3x98€ <input type="checkbox"/> 6x49€ <input type="checkbox"/> 6x33€+3x32€ <input type="checkbox"/>	1x441€ <input type="checkbox"/> 3x147€ <input type="checkbox"/> 6x73,50€ <input type="checkbox"/> 9x49€ <input type="checkbox"/>	1x510€ <input type="checkbox"/> 3x170€ <input type="checkbox"/> 6x85€ <input type="checkbox"/> 6x57€+3x56€ <input type="checkbox"/>	1x570€ <input type="checkbox"/> 3x190€ <input type="checkbox"/> 6x95€ <input type="checkbox"/> 6x63€+3x64€ <input type="checkbox"/>

*-10 % de réduction sur les forfaits (Soit pour les adhérents CE Thermodyn sur présentation de la carte – soit pour les membres d' une même famille : parents, frères, sœurs) Les 2 réductions n' étant pas cumulables*

Participation autres CE : Chèque  .....€ ou Coupons Sports ANCV  .....€

(Chèque(s) daté(s) du jour de l' inscription)

**CERTIFICAT MEDICAL**

**2 photos d'identité**

(Valable 3ans pour les anciens élèves – obligatoire pour les nouveaux adhérents)

**Droit à l'image** : Mr/Mme/Tuteur légal.....autorise\*  
 n'autorise pas\* (rayer la mention inutile) Marine RAY, directrice de l'école de danse à  
 utiliser les photos/ vidéos de (nom et  
 prénom) ..... sur le site internet, la page  
 facebook de l'école, la presse et autres support publicité.

Le : ..... A : ..... Signature :

# REGLEMENT INTERIEUR

A retourner signé

## I-Conditions d'inscription :

**Engagement à l' année.** (Période d' engagement possible que sur le 1<sup>er</sup> trimestre pour les nouveaux adhérents) Certificat médical (valable 3 ans depuis juillet 2016). 2 photos d'identité. Fiche d'inscription dûment remplie et règlement intérieur retourné signé.

Les cours débuteront le 17 septembre 2018 et se termineront le 28 juin 2019 hors vacances scolaires et jours fériés. Soit 33 semaines de cours.

*A titre exceptionnel en complément et sans surcoût, des cours ou répétitions pourront être maintenus pour les besoins de représentations ou rattrapages de cours.*

## II-Conditions de règlement :

Les cours sont payables d'avance en début d' année, encaissables en une fois, 3 fois (septembre, janvier, avril), 6 fois (septembre, novembre, janvier, mars, mai, juillet) ou au mois et ne sont remboursables que pour les motifs suivants :

-Déménagement (avec justificatif)

-Blessure / souci de santé qui oblige un arrêt de plus de 3 semaines (avec certificat médical)

Participation CE et coupons sport ANCV acceptés.

-10% pour les membres d' une même famille (parents, frères, sœurs) ou pour les membres du CE Thermodyn sur présentation de la carte (les 2 réductions n' étant pas cumulables).

*\*NB :**Uniquement** pour les nouveaux élèves, possibilité d' engagement et de règlement que sur le 1<sup>er</sup> trimestre soit jusqu' aux vacances de Noël. Si prolongement de l' activité, le règlement total du reste de l' année (encaissable en plusieurs fois) sera demandé en janvier 2019.*

## III- Règles de vie dans l'école :

### ELEVES :

Une hygiène et une tenue correctes sont à respecter (déodorant, pieds propres, tenues de danse propres)

Tenue obligatoire à respecter pour les cours :

-d'**éveil** et **initiation** : Justaucorps, pantalon gris, pieds nus **SANS CACHE-COEUR, NI**

**JUPETTE.**

-de **jazz** : justaucorps ou débardeur, pantalon près du corps noir ou short noir.

-de **classique** : justaucorps, collant, demi-pointes.

-de **hip-hop** : Baskets EXCLUSIVEMENT prévues à cet effet et non baskets de ville.

**La direction se réserve le droit de refuser l'accès au cours en cas d'oublis répétitifs de son matériel.**

Les **Cheveux** devront être **attachés** (chignon pour le classique), mèches relevées.

Les **BIJOUX, MONTRES** resteront au **VESTIAIRE**.

L'**accès au studio** de danse se fera **PIEDS NUS** ou en chaussettes ou chaussons de danse.

Il est **INTERDIT** de manger ou boire dans les studios de danse.

Merci de jeter tous vos déchets dans les poubelles prévues à cet effet dans les vestiaires et de laisser le lieu dans l'état dans lequel vous l'avez trouvé.

**PAS DE CHEWING-GUM PENDANT LE COURS.**

Pour que le cours se termine à l'heure, Il est préférable d'**être à l'heure** et en tenue pour le bon déroulement de la séance, pour le respect du professeur et des autres élèves.

-La direction se réserve le droit de changer les horaires de cours (durant les répétitions pour les différents spectacles ou manifestations).

-Les élèves s'engagent à ne pas donner de cours, ni utiliser les chorégraphies en public sans

accord du professeur, sous peine de renvoi définitif de l'École de danse.

## **PARENTS :**

Les parents sont tenus d'attendre dans le hall prévu à cet effet, ils ne sont pas acceptés pendant la classe (sauf lors d'invitations pour des classes ouvertes).

Seuls les élèves sont autorisés dans les vestiaires (et les parents des Éveil et Initiation).

Pour le bon déroulement des cours :

-Merci de respecter la limite du bureau, en effet c'est un espace **PRIVE**.

L'accès derrière le bureau est **STRICTEMENT réservé aux professeurs**.

-Les **photos** et **vidéos ne sont pas autorisées** pendant le cours ou à titre exceptionnel avec accord du professeur et des élèves.

Merci de respecter l'aspect privé du cours pour son bon déroulement.

## **IV- Absence et Présence :**

L'assiduité au cours est un facteur essentiel pour la progression du danseur, la cohésion du groupe. Sur demande auprès du professeur les cours manqués peuvent être rattrapés sur d'autres cours de son niveau.

Merci de prévenir par message, mail ou autre moyen de communication de votre absence que ce soit maladie, rendez-vous important, impossibilité d'être véhiculé.

*Si l'élève ne peut danser mais qu'il peut être présent physiquement,  
il est préférable d'assister tout de même au cours pour le bon suivi de l'année.*

A certains moments de l'année il se peut que les cours soient annulés pour des raisons professionnelles (réunions diverses, formations, projet scène). Dans tous les cas la direction s'engage à rattraper les cours soit pendant les vacances scolaires ou sur une autre occurrence de cours.

## **V- Spectacle et autres représentations :**

-Au cours de la saison, l'école sera amenée à participer à différents types de manifestations publiques (portes ouvertes, Noël, Rencontres Chorégraphiques, collaboration avec d'autres entités, Cartes Blanches...)

-Tous les deux ans l'école organise un spectacle sur la scène du Théâtre de l'Arc.

Un spectacle dans un tel lieu demande de l'investissement, de la présence, génère des dépenses supplémentaires (costumes, places de spectacle etc...).

Par souci de proposer un spectacle réfléchi, de qualité, celui-ci s'effectuera tous les 2 ans.

L'année sans spectacle permettra de participer à d'autres formes de représentations plus légères, d'apprendre plus de choses et de progresser techniquement.

La présence des élèves aux répétitions et représentations est **OBLIGATOIRE**.

**La direction se réserve le droit d'exclure l'élève sur une partie ou la totalité des ballets lors des représentations en cas d'absences répétées.**

Les représentations du spectacle seront payantes y compris pour les familles et une participation financière sera demandée au cours de l'année en fonction du nombre de tableaux dansés pour les costumes de scène (soit en achat, soit en location).

## **VI- Droit à l'image :**

L'école se réserve le droit d'utiliser gratuitement l'image des élèves inscrits et qui ont signé le droit à leur image à des fins de communications et de publicité sur tout support que ce soit (internet, publicité, vidéos, journaux, réseaux sociaux etc...)

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :

**La Direction.**